

PLAN D'EMPLOI 45+
Déclaration sur honneur

Demande employeur afin de récupérer les frais salariaux liés à ce(s) jour(s) de congé pris Dans le cadre du congé 45+.

Le salarié n'a suivi AUCUNE formation 45+ ce(s) jour(s)-là.

Identification employeur

Naam Bedrijf:	
Nom entreprise:	
Rue+numéro+boîte:	
Code Postale+ Commune	
N° ONSS	
N° entreprise (n° de TVA)	
Numéro de compte bancaire	
N° de téléphone	

Identification travailleur/employé(e)

 Identification
travailleur/employé(e))

Nom du travailleur	
N° de registre national	
Régime de travail actuel	

Jour(s) libre(s) pris avant le fin d'année pour laquelle attribuée

Les jours libres peuvent être pris en ½ journée

Pour les travailleurs/employé(e)s qui travaillent à temps partiel, les nombres de jours seront calculés pro-rata leur régime de travail avec un achèvement à 0.5 journée (voyez verso)

Plan d'emploi 45+	Date	Heures enregistrées
Jour 1		
Jour 2		
Jour 3		
Jour 4		
Jour 5		

Fiche de paie

☐	Moi, l'employeur déclare d'avoir ajouté une copie de(s) fiche(s) salariale(s) du (des) mois dans le(s)quel(s) le travailleur/employé(e) a pris un jour libre dans le cadre de ce plan d'emploi 45+
--------------------------	--

Date de la demande

Signature du demandeur/employeur

Calcul du nombre de jours dans le cas d'un emploi à temps partiel**1 jour devient**

= 70% d'emploi: 1 jour

= 50% d'emploi : 0,5 jour

3 jours deviennent

= 90% d'emploi: 2,5 jours

= 80% d'emploi: 2,5 jours

= 70% d'emploi: 2 jours

= 60% d'emploi: 2 jours

= 50% d'emploi: 1,5 jours

5 jours deviennent

= 90 % d'emploi: 4,5 jours

= 80 % d'emploi: 4 jours

= 70 % d'emploi: 3,5 jours

= 60 % d'emploi: 3 jours

= 50 % d'emploi::2,5 jours